

## Fréquencesinfo

la lettre d'information de l'ANFR

### Entretien avec Mouna Benamar du Comité d'organisations de Paris 2024



Nous avons posé 3 questions à Mouna Benamar, Manager mobile spectre & radio du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Une interview au cœur de l'univers des fréquences pour la réussite des Jeux !

[Voir la vidéo](#)

### - LES ENQUÊTES DE L'ANFR -

#### Il y a du gaz dans l'eau !

Un distributeur d'eau subit un brouillage important et permanent qui empêche de recueillir et transmettre correctement les données des compteurs d'eau.

Rapidement les agents de l'ANFR découvrent une anomalie... la bande 169 MHz est intensément exploitée par un utilisateur un peu trop gourmand ! Ce dernier empêche donc la télérelève... Qui est donc cet utilisateur un peu trop friand de fréquences ? [Lire la suite](#)



### - RECEPTION DE LA TNT -



## 4ème phase : c'est parti !

Le 23 avril s'est déroulée la 4ème phase du déploiement en France de l'ultra haute définition (UHD) sur la télévision numérique terrestre (TNT). Qu'est-ce que l'UHD ? Pour qui ? Quand, comment ?

[En savoir plus](#)



## Que faire en cas de problème réception de la TNT ?

Si vous avez des difficultés à recevoir la TNT par l'antenne râteau, consultez cette vidéo de deux minutes pour connaître la marche à suivre et trouver la solution à votre problème de réception.

[Voir la vidéo](#) et [en savoir plus](#)

## - JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES -

### Attribution de fréquences : plus de 20 000 demandes traitées

En janvier 2024, l'ANFR livrait les premières attributions de fréquences pour les différents équipements qui seront utilisés sur les sites des JOP (caméras, micros et chronomètres...). La dernière phase de dépôt des demandes de fréquences, "extraordinary application" s'est ouverte en février. Combien de nouvelles demandes ont été déposées et pour quels types de services ? Quelle est la prochaine étape ?

[En savoir plus](#)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



L'ANFR met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant ayant pour finalité un service de communication au public en ligne qui propose notamment l'envoi périodique d'une lettre

d'information et l'envoi d'informations concernant les activités de l'ANFR. Le responsable de ce traitement est l'ANFR, 78 avenue du général de Gaulle 94700 Maisons-Alfort cedex, représenté par son Directeur général. Les données personnelles collectées sont communiquées uniquement aux personnes habilitées relevant du service de la communication de l'ANFR. Les données sont conservées 2 ans. Ce traitement repose sur votre consentement.

Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 et à la loi pour une république numérique, vous bénéficiez du droit de retirer votre consentement à tout moment, du droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, du droit à la limitation du traitement, du droit à la portabilité des données, du droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage), du droit à la mort numérique, en contactant le délégué à la protection des données en utilisant le formulaire en ligne et vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)